



# COMPTE RENDU

## CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS

### DU 9 NOVEMBRE 2017

#### **Collège Habitants :**

Présents : Mme FAHY, Mme GIGLIO, M. GILLES, M. GUILLAUME, Mme TOURIGNY, M. ZAOUÏ

Absents : M. EL FATOUHI, M. KOUKPAKI, M. ROLLIER, Mme SZTRENKREC

#### **Collège élus :**

Présents : M. PERIDON, Mme GILLES,

Excusées : Mme LABORDE, Mme REDSTONE

#### **Administration :**

Présente : Mme LACOMBE-CORDIER, Mme BOYER

En début de réunion M. PERIDON fait un rappel sur le fonctionnement de la réunion des co-vice présidents et sur la construction des ordres du jour des conseils de quartier qui doivent être limités en nombre de points à traiter afin de laisser la place aux échanges constructifs sur les sujets.

Les membres du conseil de quartier, comme tous les habitants, sont invités à appeler directement les services techniques pour des signalements qui peuvent être traités entre deux conseils de quartiers (tel : 01 60 60 07 75).

L'annuaire des conseils de quartier a été remis à chaque membre présent à la réunion.

**-Information : La visite du quartier, à pieds, avec M le Maire et le collège des élus aura lieu au début du printemps**

**-Demande d'installation de barrière le long du trottoir à l'angle de la rue de Moissy et de la rue de l'Abreuvoir afin de sécuriser les piétons et notamment les enfants**

Une réponse défavorable est donnée pour l'installation de barrière. Cette rue a déjà fait l'objet de plusieurs aménagements pour réduire la vitesse :

Pour rappel en Mars 2015, un comptage de la vitesse avait été effectué et avait abouti à l'installation de coussins berlinois.

Il y a également un feu. Le feu tricolore ne passe au rouge que quand on appuie sur l'appel piéton.

Le trottoir d'en face est plus sécurisé pour les piétons, il faut qu'ils l'utilisent.

Mais la Mairie propose de refaire un comptage de la vitesse à cet endroit, au niveau de la courbe.

Les habitants souhaitent réaborder le sujet à l'issue du comptage.

Ils proposent aussi, lors de la visite à pieds du quartier, d'utiliser le trottoir dans cette courbe pour mieux se rendre compte.

**- Manque de civisme général et en particulier propreté devant le Louisiane (cendrier à poser, problématique des crachats) et la pizzeria rue Saint Jacques (boissons abandonnées + mégots), vitesse excessive, non-respect du code de la route et dépôts sauvages**

Un rappel de la mairie a été adressé aux gérants de ces deux établissements concernant la propreté devant leurs commerces. Les gérants nettoient déjà les trottoirs qui bordent leurs commerces mais ils ont bien pris note du signalement.

Le Louisiane est déjà équipé d'un cendrier extérieur.

Il faudrait profiter de la réunion de la mairie avec l'association des commerçants 2A2C du 14 novembre pour suggérer aux commerçants de nettoyer devant chez eux, de balayer, de ramasser les mégots et autres déchets.

**- Horaires du nettoyage des rues**

Il a été signalé par des habitants que le camion du SIVOM nettoyait les rues entre 8h15 et 8h30 dans notre quartier sur les axes principaux comme la rue Sommeville provoquant ainsi des bouchons.

L'info a été transmise au Centre Technique Municipal et depuis pas de bouchons constatés, à voir dans la durée.

Le SIVOM démarre le nettoyage des voiries à 6h et les agents du Centre Technique Municipal à 7h.

La mairie a besoin de signalement précis (rue et horaire). Selon les problématiques, les circuits peuvent éventuellement être adaptés pour ne pas bloquer la circulation. Toutefois, plus le nettoyage se fait tardivement et plus il y a d'obstacles sur la voirie.

**- Circulation de poids lourds rue des vanneaux et allée des Verdiers : demande d'installation d'un panneau « voie sans issue » ou « interdiction aux poids lourds »**

Les camions de livraison, camions du SIVOM, camions de déménagements, doivent pouvoir circuler sur la commune. Leur circulation n'est interdite que dans certaines rues qui ont une signalétique spécifique.

Un panneau « voie sans issue » sera installé à l'entrée de l'allée des Vanneaux pour éviter que les camions ne s'y engagent inutilement et s'y retrouvent coincés.

**- Déploiement de la fibre optique**

Il y a 2 moyens de déployer la fibre dans la commune: par le réseau aérien et le réseau enterré.

Toutes les armoires de raccordements ont été installées, tout le réseau enterré est globalement éligible à la fibre depuis l'été 2017.

Le réseau aérien est plus compliqué et du coup plus long à déployer. Il sera raccordé sur les armoires déjà installées. L'étude a démarré et le déploiement est prévu sur la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 (avec quelques mois d'avance sur le calendrier initial).

Par prudence il y a lieu de considérer que le déploiement aérien devrait être opérationnel dans son ensemble au terme de l'année 2018.

SFR est l'interlocuteur principal de ce déploiement. La commune communiquera, dès qu'elle le pourra, quels autres opérateurs pourront proposer la fibre.

2790 raccordements ont été effectués à ce jour sur la commune.

Concernant les copropriétés, SFR « livre » la fibre en limite de copropriété et doit obtenir l'autorisation des copropriétés pour accéder aux résidences.

Il est signalé deux armoires de raccordement cassées, devant la résidence du Val d'Yerres et à l'entrée de la rue Sermonoise. Le signalement sera transmis aux services compétents.

- **Stationnement devant la pharmacie du Vieux Pays et dégradation de la vitrine**

Afin d'éviter tout accident contre la façade de la pharmacie, un plot a été installé à l'angle de la pharmacie.

- **Lecture et partage**

Le collègue habitant va démarcher les commerçants.

- **Tournoi de Pétanque interquartier**

Les co-vice-présidents des 5 quartiers vont se réunir pour débattre des modalités, les co-vice présidents vont contacter le club de pétanque... Un retour avant janvier sera fait à la mairie afin de débiter le projet dès janvier (communication, validation des modalités, validation des lieux, des dates...).

- **info diverses :**

- Réunion interquartiers sur l'urbanisme le 1<sup>er</sup> février 2018
- Téléthon les 8 et 9 décembre
- Marché de Noël les 16 et 17 décembre (60 exposants)
- Prochain conseil de quartier le mardi 6 mars 2018 à 19h30 à la Clavelière (salle de l'orangerie)

La séance est levée

**Le maire-adjoint  
en charge de l'animation des conseils de quartier,**

**La co-vice Présidente,**

**M. PERIDON**

**Mme TOURIGNY**